



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

OBJET : Ports départementaux - Budget supplémentaire 2022.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 17 décembre 2021, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du budget annexe des ports départementaux pour l'exercice 2022.

Après cette séance, le budget, crédits d'ordre compris, s'élevait à 1 652 590 € en dépenses de fonctionnement et à 3 227 000 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent de se prononcer sur le budget supplémentaire (BS) 2022, qui se divise en deux parties distinctes :

- la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2021, s'agissant des sections de fonctionnement et d'investissement ;
- la DM n°1 qui amende le BP 2022 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

I – La reprise des résultats antérieurs

Le BS 2022 intègre les résultats reportés de l'exercice précédent conformément à l'arrêté du compte administratif (CA) 2021 examiné à la présente séance.

Les résultats à la clôture de l'exercice 2021 sont de -10 012,82 € en section de fonctionnement et de 10 012,82 € en section d'investissement.

Le présent BS 2022 intègre le déficit de fonctionnement porté en dépenses de cette même section et constate l'excédent d'investissement porté en recettes.

II – La décision modificative n° 1

Concernant la DM1, il convient de séparer les approches de la section de fonctionnement de la section d'investissement.

a) La section de fonctionnement

Des mouvements sont opérés pour des inscriptions de 35 400 € et des désinscriptions pour le même montant. Les charges à caractère général augmentent notamment de 25 400 € pour des besoins d'annonces et d'insertion, ainsi que pour la prise en charge de réductions tarifaires. Les dépenses de personnel sont réduites de 25 400 € en raison d'un poste de rédacteur non pourvu. Des annulations de titres sur exercices antérieurs nécessitent 10 000 €. Dans le même temps, les travaux d'entretien du quai du port de Niolon sont réduits d'autant, du fait de la liquidation judiciaire de la société détentrice du marché de travaux d'entretien portuaire et de grosses réparations.

Le virement entre sections de 78 810 €, en crédits d'ordre, réalisé au BP2022 est diminué de 10 012,82 €.

b) La section d'investissement

La liquidation judiciaire mentionnée supra entraîne une réduction de 1 000 000 € compte tenu d'une période sans marché de travaux disponible en 2022. Par ailleurs, un complément de 25 000 € est sollicité pour l'étude de la reprise de la digue de l'avant-port de Cassis qui s'avère plus complexe que prévue.

En contrepartie, la recette, en provenance du budget général, est réduite à due concurrence, soit -975 000 €.

Enfin, l'ajustement du virement entre sections pour -10 012,82 €, en recettes, en assure l'équilibre.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20220624-42304-BF-1-1
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Ports départementaux - Budget supplémentaire 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt quatre juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriyati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Agnès AMIEL à M. Hervé GRANIER, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Yannick OHANESSIAN, M. Anthony KREHMEIER à M. Yannick OHANESSIAN, M. Arnaud MERCIER à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, Mme Josette SPORTIELLO à M. Azad KAZANDJIAN.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Ports départementaux - Budget supplémentaire 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du
Département le 24 juin 2022, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 pour le budget annexe des Ports Départementaux ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.

Adopte à la majorité

Pour : 45

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Contre : 1

Mme Nouriati DJAMBAE.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

M. Lionel ROYER-PERREAUT.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE

Délibéré par le Conseil Départemental réuni en session, à Marseille, le 24 juin 2022

Les membres du Conseil Départemental

<p>M. Martial ALVAREZ</p> 	<p>Mme Agnès AMIEL</p>
<p>Mme Martine AMSELEM</p> 	<p>Mme Laurence ANGELETTI</p> 
<p>Mme Julie ARIAS</p> 	<p>Mme Sabine BERNASCONI</p> 
<p>M. Cyrille BLINT</p> 	<p>Mme Béatrice BONFILLON CHIAVASSA</p> 
<p>Mme Marie-Pierre CALLET</p> 	<p>Mme Sophie CAMARD</p> 



Mme Laure-Agnès CARADEC 	Mme Corinne CHABAUD 
M. Frédéric COLLART	Mme Sandrine D'ANGIO 
M. Lionel DE CALA 	Mme Alison DEVAUX 
Mme Nouriaty DJAMBAE 	Mme Judith DOSSEMONT 
M. Cédric DUDIEUZERE 	M. Gérard FRAU 


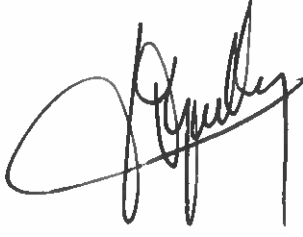
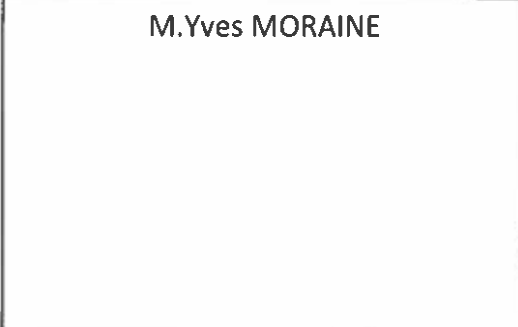

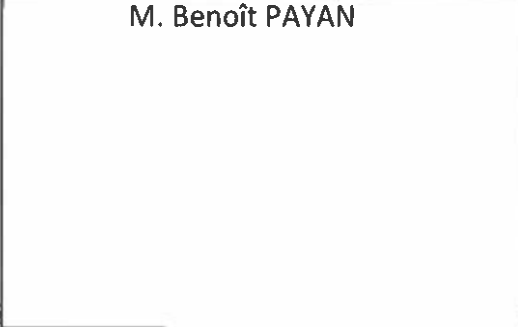
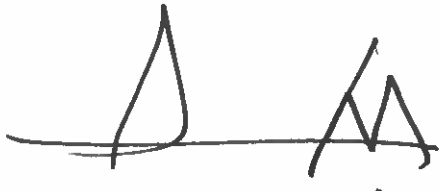
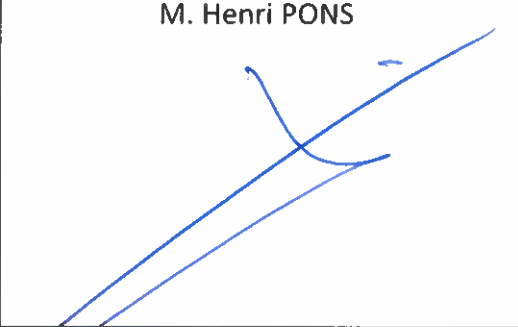
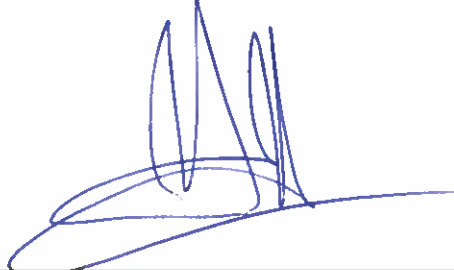
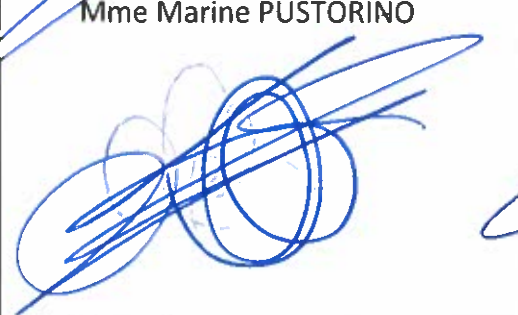



Mme Audrey GARINO 	M. Gérard GAZAY 
Mme Hélène GENTE-CEAGLIO 	M. Jacky GERARD 
Mme Samia GHALI 	M. Patrick GHIGONETTO 
Mme Magali GIORGETTI 	Mme Mandy GRAILLON 
M. Hervé GRANIER 	Mme Valérie GUARINO 



<p>M. Yannick GUERIN</p> 	<p>M. Jean HETSCH</p> 
<p>M. Sébastien JIBRAYEL</p>	<p>Mme Nicole JOULIA</p> 
<p>M. KAZANDJIAN Azad</p>	<p>M. Anthony KREHMEIER</p>
<p>M. Eric LE DISSES</p> 	<p>M. Lucien LIMOUSIN</p> 
<p>M. Richard MALLIE</p> 	<p>M. Arnaud MERCIER</p>



Mme Danielle MILON 	Mme Véronique MIQUELLE 
M. Yves MORAINÉ 	M. Yannick OHANESSIAN 
M. Benoît PAYAN 	M. Jean-Marc PERRIN 
M. Henri PONS 	Mme Nora PREZIOSI 
Mme Marine PUSTORINO 	M. Didier REAULT 



<p>M. Denis ROSSI</p> 	<p>M. Lionel ROYER-PERREAUT</p>
<p>Mme Anne RUDISUHLI</p>	<p>M. Thierry SANTELLI</p> 
<p>Mme Josette SPORTIELLO</p>	<p>Mme Martine VASSAL</p> 
<p>Mme Amapola VENTRON</p> 	<p>M. Yves VIDAL</p> 